



Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous, Vendredi, fermé

PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Ronald-Élie Houde, employé municipal (saisonnier)

Alexandre Desjardins, inspecteur en bâtiment et en environnement

Adresse courriel : alexandre.desjardins@mrcdesbasques.com

CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

M. Roger Lavoie, conseillère #1

M. Jonathan Rioux, conseiller #2, pro-maire

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4

M. Samuel Sirois, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

Lundi le 5 février 2024 à 19 h 30

Rapport Municipal

Janvier 2024

ADOPTION DU RÈGLEMENT #288 DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION, L'ALLOCATION ET LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLOI

La municipalité de Saint-Éloi a adopté le règlement #288 tel que décrit ci-dessus. Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le trouver sur le site internet de la municipalité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT #289 RELATIF AUX DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES ET DE TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2024

La municipalité de Saint-Éloi a adopté le règlement #289 tel que décrit ci-dessus. Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le trouver sur le site internet de la municipalité.

MODIFICATION AU RÔLE D'ÉVALUATION

La directrice générale informe les membres du Conseil des modifications faites au rôle d'évaluation durant le mois de décembre 2023: pour l'année 2022, un montant de 1216.09\$ a été taxé et pour l'année 2023, un montant de 11437.85\$ a été taxé à différents propriétaires.

ENTENTE CROIX-ROUGE

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 225\$ à la Croix-Rouge afin de contribuer au financement du développement et du maintien des ressources de la Croix-Rouge qui est prête à secourir les sinistrés de notre municipalité et ceci conforme à notre entente par la résolution #2023-08-137.

RENOUVELLEMENT ASSURANCE MMQ

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité verse un montant de 13413.54\$ à la FQM Assurances pour le renouvellement de la police d'assurance 011035 couvrant la période du 6 janvier 2024 au 6 janvier 2025.

RÔLE DE PERCEPTION

Une résolution a été adoptée afin que la directrice générale soit autorisée à préparer pour et au nom de la Municipalité un rôle général de perception pour l'année 2024.

SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-ÉLOI / MONSIEUR CHARLES-ÉMILE LECLERC / COMITÉ DE RELANCE

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi subventionne le Comité de Relance de Saint-Éloi pour un montant de 487\$, représentant un montant équivalent au droit de mutation sur la valeur d'évaluation de la résidence, telle que calculée par la directrice générale. La subvention sera versée à Monsieur Charles-Émile Leclerc par le Comité de Relance de Saint-Éloi.

PROCLAMATION JOURNÉE NATIONALE SANTÉ MENTALE

Une résolution a été adoptée afin que de la municipalité de Saint-Éloi proclame le 13 mars 2024 la ***Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*** et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème «**S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble**»

COUR MUNICIPAL / ADHÉSION VILLE DE TROIS-PISTOLES

Une résolution a été adoptée afin que le conseil de la Municipalité de Saint-Éloi approuve l'adhésion de la Ville de Trois-Pistoles à l'Entente portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale locale de Rivière-du-Loup sur le territoire de diverses municipalités.

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC / COTISATION 2024

Une résolution a été adoptée afin que la municipalité de Saint-Éloi accepte de verser à l'Association des directeurs municipaux du Québec un montant de 495.00\$ plus taxes pour la cotisation 2024 et un montant de 485.00\$ taxes incluses pour les assurances 2024 ci-rattachant.

ADMINISTRATEURS (TRICES) / RÉSIDENCE MON CHEZ-NOUS

La Résidence Mon Chez Nous de Saint-Éloi est à la recherche de deux administrateurs (trices) pour le conseil d'administration. Les personnes intéressées peuvent contacter M. Mario St-Louis au 418-898-3214.

SÉCURITÉ CIVILE / INFO / PANNE DE COURANT

Les pannes de courant sont normalement de courte durée. Toutefois, une panne de plusieurs heures peut entraîner des risques pour votre santé et votre sécurité.

Que faire pendant

- Renseignez-vous sur l'état de la situation à l'aide d'une radio à piles ou d'un appareil mobile qui permet d'accéder à l'internet.
- Suivez l'évolution des pannes de courant dans votre secteur sur le site Web d'HQ.
- Débranchez tous les appareils électriques et électroniques, sauf le réfrigérateur et le congélateur et une lampe par étage. Vous éviterez ainsi une surtension des appareils au retour du courant.
- Évitez d'ouvrir trop souvent la porte du réfrigérateur et du congélateur afin que les aliments se conservent plus longtemps.
- Offrez votre aide à des proches, des voisins ou des collègues qui ont des besoins particuliers.
- Si vous êtes propriétaires d'un puits individuel, évitez d'utiliser l'eau de votre puits pendant que le système est hors tension.
- S'il fait trop froid à l'intérieur, quittez la maison. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité. Avant de partir, prenez avec vous les articles essentiels pour vous et chacun des membres de votre famille : médicaments, articles pour l'hygiène, vêtements de rechange, couverture, argent, pièce d'identité, clés de voiture et de maison, lait, biberons et couches pour bébé, appareils électroniques et accessoires servant à leur branchement, articles nécessaires au bien-être des personnes ayant des besoins particuliers.
- Mettez vos animaux de compagnie en sécurité.
- Coupez l'entrée principale d'électricité et fermez votre système de chauffage d'appoint.
- Si vous demeurez à la maison, soyez attentif aux symptômes d'hypothermie.
- Si vous utilisez une génératrice, respectez les règles d'installation et d'utilisation.
- Ne jamais utilisez à l'intérieur les appareils conçus pour l'extérieur. Ces appareils peuvent causer des intoxications au monoxyde de carbone, un gaz toxique qui est invisible et inodore. Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et peut même entraîner la mort.

RAMASSAGE DES BAC BRUN OU DES BACS NOIR

Veillez SVP porter une attention spéciale au ramassage des bacs brun ou des bacs noir. Si vous constatez que votre bac a été oublié, veuillez communiquer directement avec le transporteur qui est Services Sanitaires A. Deschênes la journée même au numéro de téléphone suivant : 418-851-2388 afin de les informer que votre bac n'a pas été ramassé. Celui-ci se fera un plaisir de revenir le chercher pour le vider. Merci de votre collaboration. La Municipalité de Saint-Éloi.

LE CAPAB REPREND SES ACTIVITÉS

Les gens qui prennent soin d'une autre personne en perte d'autonomie méritent toute notre reconnaissance. Un merci bien senti, un geste de gratitude à leur égard, voilà bien souvent ce qui peut faire une différence dans leur vie. Nous vous invitons à offrir cette reconnaissance à des personnes proches aidantes par le biais d'un répit bien mérité.

À venir en janvier

Les activités des Centres de jour ont repris depuis le 8 janvier ;
Le Centre de jour de Trois-Pistoles est ouvert à l'année (sauf fériés)
Le lundi et le vendredi au Domaine Trois-Pistoles;
Le Centre de jour de Saint-Jean-de-Dieu est ouvert à l'année (sauf fériés)
Le mardi à la salle des 50 ans et plus;

À qui s'adresse le service du Centre de jour :

À toutes les personnes résidant dans la MRC des Basques, vivant une situation de perte d'autonomie.

Objectif principal : Offrir du répit pour les personnes proches aidantes en offrant des activités de stimulation cognitive, stimulation physique et divertissement social aux aidés.

Les ateliers ViActive reprennent le 15 janvier à toutes les semaines au Beaulieu commun de 10 h à 11 h
 Le groupe d'entraide de Trois-Pistoles reprendra ses activités le 24 janvier, aux deux semaines de 9 h 30 à 11 h 30
 Les cafés rencontres de Saint-Jean-de-Dieu reprendront le 18 janvier, une fois par mois.

ACTIVITÉS OFFERTES GRATUITEMENT AUX JEUNES DES BASQUES - LES GRANDS AMIS DU KRTB

Atelier Cuistot : Offert aux jeunes de 5 à 17 ans, le 3 février de 13h à 15h au 220, Jean Rioux Trois-Pistoles. Pour inscrire votre ou vos enfants, consultez Go rendez-vous avant le 31 janvier 2024.

Party Pyjama : Offert aux jeunes de 5 à 17 ans, le 16 mars de 13h à 15h au 220, Jean Rioux Trois-Pistoles. Pour inscrire votre ou vos enfants, consultez Go rendez-vous.

FABRIQUE DE SAINT-ÉLOI

Dimanche le 21 janvier 2024 messe à 10h à la salle Adélarde-Godbout.



RÉSIDENCE MON CHEZ-NOUS

À louer, 3½ avec services et activités, chambre fermée, service de repas, de ménage, très bien situé, chauffé et éclairé. Un milieu de vie à échelle humaine, on y retrouve tranquillité, entraide, solidarité et support dans un décor paisible, sécuritaire et sécurisant. Pour plus d'informations, communiquer au (418) 898-3214 et demandez Mario.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLES DES BASQUES

Que vous soyez vous même dans le besoin ou que vous désiriez offrir votre belle présence, ceci est pour vous !

OFFREZ-VOUS DU BON TEMPS !

Les téléphones et les visites d'amitié sont plus que des conversations ; ce sont des liens qui enrichissent la vie.

Laissez notre équipe dévouée vous aider à créer des souvenirs précieux et à renforcer la tapisserie des relations au sein de notre communauté.

Pour plus d'infos : 418-851-4068 cabbasq@bellnet.ca

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 7 au 16 février 2024.

PENSÉE

LA VIE c'est comme les chemins, parfois ils sont droits, parfois sinueux, à d'autres moments, boisés ou fleuris, ou secs ou pierreux ! LE BONHEUR, c'est de les parcourir et d'arriver au bout du mieux que l'on peut.

BOYNE ANNÉE 2024